Barreau du Québec

Cérémonie de prestation de serment
FORMULAIRE DE RENDEZ-VOUS

Pour prendre rendez-vous, vous devez joindre le formulaire de paiement de votre première cotisation.

Renseignements généraux

Nom :	Prénom :	M. ❑ Mme ❑
Adresse :	Ville :	App. :
Code postal :	N° de stagiaire / intervenant :	
Téléphone (rés.) :	Téléphone (pro.) :	Cellulaire :
Courriel :		
Vous ne pouvez pas prêter serment avant la date de fin de stage.	Je termine mon stage le (si applicable) :	

BARREAU DE MONTRÉAL – Veuillez choisir l'endroit où vous pratiquerez ou votre lieu de résidence.

Le Barreau de Montréal communiquera avec vous, par courriel, cinq jours ouvrables avant votre prestation de serment, pour confirmer l'heure de la cérémonie. Par conséquent, assurez-vous que l'adresse courriel inscrite ci-dessus soit valide en tout temps. **Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Barreau de Montréal.** Veuillez choisir judicieusement votre date de prestation de serment, car il sera difficile de la modifier en raison du nombre élevé de demandes et des délais de traitement.

❑ Mercredi 25 novembre 2026	❑ Mercredi 13 janvier 2027	❑ Mercredi 24 mars 2027
❑ Mercredi 2 décembre 2026	❑ Mercredi 3 février 2027	❑ Mercredi 14 avril 2027
❑ Mercredi 9 décembre 2026	❑ Mercredi 10 février 2027	❑ Mercredi 12 mai 2027
❑ Mercredi 16 décembre 2026	❑ Mercredi 17 mars 2027	

VEUILLEZ NOTER QUE LE PORT DE LA TOGE ET DU RABAT N'EST PAS OBLIGATOIRE.

BARREAU DE QUÉBEC – Veuillez choisir l'endroit où vous pratiquerez ou votre lieu de résidence.

Le Barreau de Québec communiquera avec vous, par courriel, cinq jours ouvrables avant votre prestation de serment, pour confirmer l'heure de la cérémonie. Par conséquent, assurez-vous que l'adresse courriel inscrite ci-dessus soit valide en tout temps. **Pour plus d'information**, **veuillez communiquer avec le Barreau de Québec.** Veuillez choisir judicieusement votre date de prestation de serment, car il sera difficile de la modifier en raison du nombre élevé de demandes et des délais de traitement.

❑ Mardi 24 novembre 2026	❑ Mardi 12 janvier 2027	❑ Mardi 23 mars 2027
❑ Mardi 8 décembre 2026	❑ Mardi 2 février 2027	❑ Mardi 13 avril 2027
❑ Mardi 15 décembre 2026	❑ Mardi 9 février 2027	❑ Mardi 11 mai 2027
	❑ Mardi 16 mars 2027	

VEUILLEZ NOTER QUE LE PORT DE LA TOGE ET DU RABAT N'EST PAS OBLIGATOIRE.

AUTRES SECTIONS Ailleurs au Québec - Veuillez choisir l'endroit où vous pratiquerez ou votre lieu résidence.

Veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes pour prendre rendez-vous et nous indiquer l'information que cette personne vous aura transmise :

J'ai communiqué avec : ❑ le bâtonnier ou la bâtonnière	❑ le 1er conseiller ou la 1re conseillère
Barreau du Québec, section de :	Date de la cérémonie :
Nom de la personne qui procèdera à la prestation de serment :	